

# FOCUS

## LA MAISON

## SYNDICALE

## LENS



# SOMMAIRE

**3 PLAN DE SITUATION**

**4 ÉDITO**

**6 AUX ORIGINES DU SYNDICAT DES MINEURS**

**8 UN ÉDIFICE À LA HAUTEUR DES AMBITIONS DU SYNDICAT**

**15 LES GRANDES HEURES DE LA MAISON SYNDICALE**

**19 PATRIMONIALISATION ET RECONVERSION**

**21 LES GRANDES FIGURES DE LA MAISON SYNDICALE**

**Crédits couverture**

Vue de la façade de la Maison syndicale.  
© M. Brard

**Maquette**

Communauté d'Agglomération  
de Lens-Liévin (CALL) / Service commu-  
nication / G. Galvaire  
**d'après DES SIGNES**  
studio Muchir Desclouds 2015


**Impression**

Imprimerie L'Artésienne, Liévin





# PLAN DE SITUATION





## LA MAISON SYNDICALE

- 1 Maison syndicale 
- 2 Salle du Cantin

## SITES PATRIMONIAUX DU CENTRE-VILLE DE LENS

- 3 Grands bureaux 
- 4 Église du Millenium 
- 5 Gare SNCF 
- 6 Hôtel de Ville 
- 7 Église Saint-Léger

 Cheminement piéton vers le Louvre-Lens

 Office de tourisme

 Location de vélos

## VISITES GUIDÉES

Renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour découvrir les visites-guidées, les parcours d'interprétation et les différents événements proposés toute l'année par le Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin et les acteurs du territoire.

Pour découvrir la destination Autour du Louvre Lens : [www.autourdulouvre.lens.fr](http://www.autourdulouvre.lens.fr)



**Siège du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, puis à partir de la Libération, de l'Union régionale des syndicats de mineurs CGT (Confédération Générale du Travail), la maison syndicale est pendant près d'un siècle au cœur des luttes de la corporation minière.**

**C'est dans cet édifice emblématique des grandes grèves et manifestations que sont prises les décisions importantes. C'est aussi de là que l'information est diffusée auprès des mineurs grâce au journal du syndicat conçu et imprimé sur site. Au quotidien, la maison syndicale permet également aux mineurs de s'informer sur leurs droits et de bénéficier d'une assistance juridique.**

**La fin de l'extraction minière n'a pas eu raison de ce haut-lieu du Bassin minier Nord-Pas de Calais qui accueille aujourd'hui plusieurs acteurs qui œuvrent à la reconversion du territoire.**

**Sylvain ROBERT**

Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin



1. Cette gravure publiée dans le journal satirique « Le Grelot » témoigne de la défiance d'une partie du mouvement ouvrier à l'égard du député Basly © CHML.

2. Couverture de l'ouvrage d'Emile Basly sur la loi de 8 heures dans les mines. Longtemps réclamée par Basly et les ouvriers, elle est finalement mise en place en 1910 © CHML.

3. Un détachement de dragons empêche les mineurs grévistes de s'approcher d'une fosse lors de la grève d'Anzin en 1878. Gravure de F. A. Trichon © CHML.



# AUX ORIGINES DU SYNDICAT DES MINEURS

## **DES PREMIERS MOUVEMENTS À LA STRUCTURATION DU SYNDICALISME**

Initialement, la population minière se compose dans une large mesure de personnes déracinées, illettrées et dépourvues d'une expérience de lutte pour défendre ses intérêts alors que les compagnies toutes-puissantes imposent leurs conditions en matière de salaire, de sécurité, etc. Les premières émeutes et grèves émergent progressivement. Les revendications portent essentiellement sur les salaires et la troupe est régulièrement envoyée pour réprimer ces soulèvements. L'esprit de corps des mineurs leur permet peu à peu d'organiser des actions collectives et d'obtenir quelques augmentations. Le droit de grève accordé en 1864 et la liberté syndicale obtenue en 1884 favorisent le développement et la structuration des mouvements revendicatifs par les syndicats. Ces derniers permettent au fil du temps de réelles avancées en matière de rémunération, de sécurité et de protection sociale. A cet égard, les combats des mineurs sont précurseurs et contribuent à faire progresser l'ensemble de la législation du travail et des acquis sociaux en France.

## **LES PÈRES FONDATEURS**

Dès 1882, Arthur Lamendin crée le Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais. Il appelle à ses côtés Emile Basly qui s'illustre lors de la grande grève d'Anzin en 1884. En 1891, Basly est élu Président du syndicat et Lamendin confirmé comme secrétaire général. L'organisation peut alors compter

sur 30 000 adhérents. Ces deux leaders du mouvement syndical minier sont d'anciens mineurs qui conquièrent des mandats politiques en tant que députés et maires socialistes des communes de Lens et de Liévin. Leur stratégie de privilégier la négociation à l'affrontement et leur souci de luttes sans violences leur permettent d'obtenir des succès et de faire reconnaître la compétence et l'autorité des syndicats auprès des compagnies et de l'Etat.

En tant que parlementaires, tous deux luttent aux côtés de Jean Jaurès et de Jules Guesde et sont à l'origine de plusieurs lois qui permettent des avancées sociales pour les mineurs.

## **LA TENTATION RÉVOLUTIONNAIRE**

Toutefois, leur action est contestée par une partie des ouvriers qui souhaitent une lutte plus radicale contre le patronat. En 1902, cette contestation grandissante se traduit par l'opposition virulente entre le « Vieux syndicat » réformiste incarné par Basly et Lamendin et le « Jeune syndicat » dirigé par Benoît Broutchoux qui défend l'axe révolutionnaire prôné par la CGT.



## LA CATASTROPHE DE 1906

Le 10 mars 1906, une explosion suivie d'un coup de poussières balaye 110 kilomètres de galeries entre les fosses n°2, 3 et 4 de la Compagnie des Mines de Courrières sur les communes de Billy-Montigny, Méricourt et Sallaumines. Le bilan officiel est terrifiant : 1099 mineurs perdent la vie.

## UN MOUVEMENT D'UNE AMPLIEUR INÉDITE

La grève se diffuse rapidement dans l'ensemble des fosses de la région. La colère et l'émotion suscitées par la catastrophe ouvrent la voie à un mouvement particulièrement virulent et à des actions violentes que le « Vieux syndicat » tente de contenir, provoquant ainsi l'incompréhension et l'exaspération d'une partie des grévistes.

Dans ce contexte, le « Jeune syndicat » gagne brièvement en audience auprès des mineurs et l'affrontement avec le syndicat de Basly atteint son paroxysme. Le congrès du « Vieux syndicat » qui se tient le 20 mars à Lens est ainsi perturbé par les militants du « Jeune syndicat » avant que Broutchoux ne soit arrêté et emprisonné.

## RADICALISATION ET RÉPRESSION

La situation se durcit toutefois davantage quand le 30 mars, 13 survivants remontent au jour 3 semaines après la catastrophe. Ces « rescapés » ajoutent en effet à la colère et à l'amertume des mineurs et de leurs familles dans la mesure où ils mettent en exergue l'attitude contestable des

dirigeants de la Compagnie dans la gestion des opérations. Après avoir tâtonné dans l'organisation des secours, ils s'étaient en effet empressés de condamner les galeries pour limiter l'incendie et préserver le gisement en prétextant qu'il n'y avait pas de survivants. Face à la multiplication des heurts, le nouveau ministre de l'Intérieur Georges Clémenceau envoie l'armée dans le Bassin minier. Les arrestations et les peines de prison sont nombreuses. Parallèlement, un accord avec les compagnies est trouvé le 28 avril et le « Vieux syndicat » vote la reprise du travail. Le mouvement s'achève le 7 mai à Courrières après plus de 50 jours de grève.

## UN DÉCLENCHEUR

La fin de la grève et l'arrestation de Broutchoux marquent l'effondrement du « Jeune syndicat ». Au-delà des luttes entre « baslycots » et « broutchoutistes », la catastrophe de 1906 renforce la volonté des mineurs de mieux se faire représenter pour défendre leurs revendications face au patronat.

**1. Catastrophe des Mines de Courrières : les sauveteurs découvrent des amoncellements de victimes dans les galeries. Supplément illustré du Petit Journal du 25 mars 1906**

© CHML.

**2. La foule aux abords de la fosse de Sallaumines**

© CHML.

# UN ÉDIFICE À LA HAUTEUR DES AMBITIONS DU SYNDICAT

Depuis les premières caisses d'entraides des mineurs gérées par les patrons d'estaminets, les cafés jouent un rôle central dans la vie du mouvement syndical. Ces établissements utilisés pour les réunions sont bien souvent tenus par les leaders syndicaux eux-mêmes ou des membres de leur famille.

La grève de 1906 met en lumière l'exiguïté et le caractère inadapté de ces cafés, régulièrement surveillés par la police ou les opposants, pour organiser des mouvements d'ampleur.

Il est alors décidé d'élever à Lens une maison syndicale. Sa construction répond à un double objectif : affirmer la puissance et la respectabilité du syndicat au travers d'un édifice imposant mais aussi se doter d'un outil de travail adapté à l'accroissement de ses activités.

## DES PRÉCÉDENTS

La construction de la maison s'inscrit dans un contexte de montée en puissance et de structuration du mouvement syndical qui voit d'autres bassins miniers adopter ce type d'équipement.

Ainsi, une chambre syndicale des mineurs est édifiée à Carmeaux (Tarn) à partir de 1891.

L'ensemble qui comprend une salle de réunion, des bureaux et une imprimerie coopérative sera au cœur de la grande grève de 1892 à laquelle Jean Jaurès apporte son soutien.

A Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), la construction de la maison syndicale décidée en 1906 s'achève en 1909. L'imposant édifice de style néo-classique abrite des bureaux ainsi qu'une vaste salle de réunion et de spectacle.

## CASIMIR BEUGNET, GRAND ARGENTIER DE LA MAISON SYNDICALE

En tant que trésorier, Beugnet est chargé de réunir les sommes nécessaires à la construction. Outre la contribution des ouvriers, il obtient des subventions publiques grâce aux syndicalistes détenteurs de mandats politiques.

Les travaux de construction de la maison syndicale sont lancés en 1910 sur un terrain situé dans la rue du Creusot, près de la place du Cantin. Toutefois, Casimir Beugnet n'en voit pas la fin puisque, épuisé, il décède brutalement le 1er juillet 1910.





1

**1. Groupe de mineurs dans un estaminet après « la remonte »** © CHML.

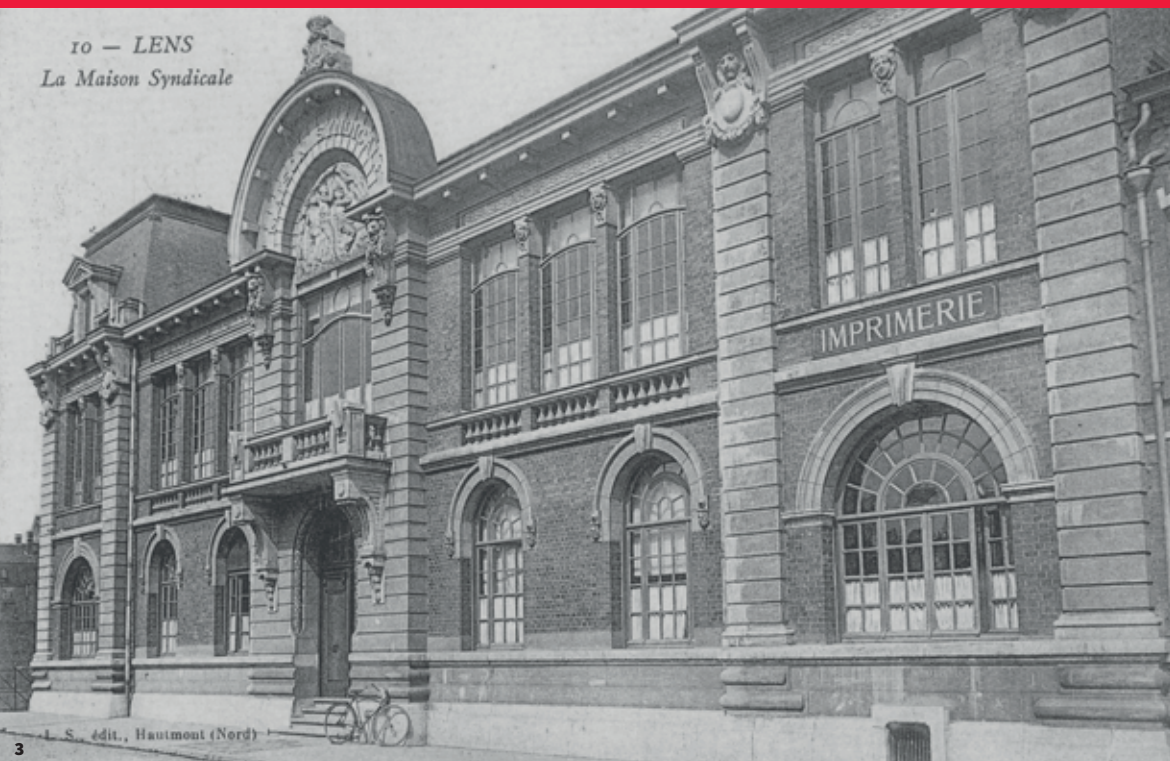
**2. Façade de la maison syndicale des mineurs de Montceau-les-Mines**

© Coll. Y. Cussey.



2

**3. La maison syndicale avant la Première Guerre mondiale** © Coll. Mémoires et Cultures.



3

9



### **UN NOUVEAU SIÈGE POUR UN MOUVEMENT SYNDICAL RÉUNIFIÉ**

Malgré leurs dissensions, la Fédération nationale des Mines et la CGT se rapprochent pour donner naissance en 1908 à la Fédération Nationale des Travailleurs du Sous-sol. Localement, l'union ne devient effective qu'en 1911 alors même que s'achève la construction de la maison syndicale qui est inaugurée au mois d'octobre. Le syndicalisme des mineurs conserve alors le caractère réformiste et pragmatique défendu par Basly.



### **DESTRUCTION ET RECONSTRUCTION**

Le fonctionnement de la maison est rapidement affecté par l'invasion allemande de 1914. A partir de 1916, les réunions du syndicat sont transférées en zone non-occupée à Bruay-en-Artois. Réquisitionné, l'édifice est utilisé par l'occupant. Par la suite, le site n'échappe pas aux destructions qui anéantissent Lens.

### **LA RECONSTRUCTION**

Au lendemain du conflit, le syndicat occupe des locaux provisoires sur la place du Cantin. Basly, à la fois maire de Lens et Président du syndicat, exprime dès 1921 l'absolue nécessité de nommer au plus vite un architecte afin que l'on puisse procéder à la reconstruction de la maison syndicale. Jean Goniaux, concepteur du premier bâtiment, est désigné pour cette tâche. La maison est édifée au même emplacement, et quasiment à l'identique, entre 1922 et 1923 avant de faire l'objet d'une inauguration officielle en 1926.

La municipalité profite de la reconstruction pour percer la rue Florent Evrard qui permet de relier la maison syndicale à la Place du Cantin et de dégager une perspective sur sa façade.



**1. La maison syndicale en ruines au lendemain de la Grande Guerre**

© Coll. Y. Cussey.

**2. Vue sur la façade depuis la rue Florent Evraud nouvellement percée**

© CHML.

**3. Détail du relief du fronton : De droite à gauche, l'abattage du charbon au pic, le boisage d'une galerie et le roulage d'une berline sont représentés. Le chiffre 10 rappelle l'année de construction du premier édifice** © M. Brard.

**4. Détail sur les décors d'architecture classique** © M. Brard.

## UNE ARCHITECTURE DESTINÉE À EXPRIMER LA PUISSANCE

L'édifice présente une façade d'inspiration classique en briques et pierres alternées. La composition s'élève sur deux niveaux et s'articule autour d'une travée centrale en saillie encadrée par deux avant-corps. Au premier étage, une vaste baie ouvre sur un grand balcon utilisé comme tribune lors des manifestations. Le décor reprend les éléments de l'architecture classique : œil de bœuf, balustres, combles mansardés, pierre à refends, etc. Dans le fronton curviligne qui surmonte la travée centrale, un relief figure trois mineurs au travail dans une scène qui témoigne de la rudesse du métier de mineur de fond.

En réponse aux architectures impérieuses des maisons de direction et des grands bureaux des compagnies minières, l'imposante façade de la maison syndicale expose sans ambiguïté la volonté de donner à voir la puissance du mouvement ouvrier face au patronat.





**1. Réunion de l'Union Internationale des Syndicats de Mineurs dans la salle du Conseil d'administration en 1974** © Coll. Mémoires et Cultures.

**2. La rotative utilisée pour l'impression du journal**

© Coll. Mémoires et Cultures.

**3. Marcel Barrois accueille une délégation étrangère dans le salon de réception**

© Coll. Mémoires et Cultures.

**4. La Salle du Cantin avant la Première Guerre mondiale**

© Fonds Bétons armés Hennebique. CNAM/SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle.

**5. Le journal constitue un outil majeur de diffusion de l'information syndicale.**

En 1963 il est tiré à 80 000 exemplaires par semaine  
© Coll. Mémoires et Cultures.



3



## UN COMPLEXE SYNDICAL

Outre les bureaux réservés à l'administration et les salles de réunion, le siège du syndicat accueille un service juridique qui permet d'assister les mineurs et de défendre leurs droits (emploi, logement, retraite, etc.) ainsi qu'un service médical plus particulièrement destiné à aider les mineurs dans leurs démarches pour faire reconnaître leur maladie professionnelle (silicose). L'édifice abrite également des archives, ainsi que la rédaction du journal « La tribune des mineurs » et une imprimerie ouvrière.

## LA SALLE DU CANTIN

À l'arrière du bâtiment cette vaste salle édifée en 1922 appartient également au syndicat. D'une capacité de plus de 1 000 places, elle est utilisée pour ses besoins (réunions, meetings, etc.) et louée à des exploitants comme salle de cinéma et de spectacle afin de générer de profitables rentrées d'argent. Dans les années 1970, elle est transformée en cinéma.

## LE JOURNAL

Suite aux événements de 1906, Basly et Lamendin saisissent l'importance de pouvoir s'adresser à toute la corporation minière et de l'informer des activités du syndicat par l'intermédiaire d'un journal. « La Voix du Mineur » naît en 1907. Le journal suspend sa parution pendant la Grande Guerre avant de reprendre sous le nom de « La Tribune des Mineurs ».



L'hebdomadaire traite tout à la fois de l'activité syndicale, des conditions de travail des mineurs, de leurs revendications et de leurs luttes avec une ouverture sur la vie locale. Jusqu'à 10 éditions locales sont déclinées et vendues par les militants sur les différentes fosses du bassin minier. Le journal paraît jusqu'en 2014.

## L'IMPRIMERIE OUVRIÈRE

Outre les différentes éditions de La Tribune, le mensuel de la CGT « Travailleurs du sous-sol » y est imprimé de même que les tracts et affiches utilisées dans le cadre des actions du syndicat et lors des grèves. L'imprimerie fournit également les besoins des communes et structures politiquement proches du syndicat. Des bulletins municipaux, des carnets scolaires, etc. sont tirés ici jusqu'à sa fermeture en 2000.



**1. Sommation du Général Niehoff diffusée lors de la grande grève de 1941**

© Archives Départementales du Pas-de-Calais.

**2. Léon Blum à Lens le 11 octobre 1936 © CHML.**



**3. Distribution de pain, de saucisson et de bière à Arenberg durant les grèves de 1936 © CHML.**



# LES GRANDES HEURES DE LA MAISON SYNDICALE

## **1936**

La crise économique des années 1930 entraîne chômage et détérioration des conditions de travail. Les modes de calculs des salaires et l'introduction du système de chronométrage Bedaux qui visent à accroître les rendements individuels remettent en cause la culture solidaire du travail au fond. Les revendications des mineurs sont affaiblies par un mouvement syndical de nouveau divisé suite à la scission de 1921 et à la création de la Confédération Générale du Travail Unitaire (CGTU). Dans un contexte de montée des fascismes, la crise du 6 février 1934 entraîne la création du Front populaire et la réunification entre CGT et CGTU. Les mineurs se joignent alors aux « grèves joyeuses » de mai-juin 1936. A l'issue des accords de Matignon, ils bénéficient de la réduction du temps de travail et des congés payés ainsi que d'augmentations de salaires, d'une limitation du chronométrage et du retour de la paye par équipe de travail.

## **LA SECONDE GUERRE MONDIALE**

L'occupation allemande s'accompagne d'une véritable exploitation du bassin minier qui s'opère au détriment des mineurs (retour sur les acquis de 1936, rationnement, etc.). Malgré l'interdiction des syndicats, une activité clandestine agrège les revendications sociales et l'insubordination patriotique pour organiser la grande grève de mai-juin 1941. 100 000 mineurs cessent le travail mais le mouvement est durement réprimé : 270 mineurs sont déportés dont 130 décèdent.

## **LES GRÈVES DE 1947-1948**

Après la Libération, la nationalisation des mines et les avantages du statut du mineur - obtenus notamment grâce à l'action de la CGT - définissent un nouveau cadre de travail. La bataille du charbon s'engage avec le soutien du PCF et de la CGT. Les mineurs concèdent des efforts considérables pour atteindre les objectifs de production. Toutefois, les conditions de travail, la rigueur de la discipline ou la réintroduction du chronométrage, suscitent colère et écœurement vis-à-vis de l'Etat-patron.

En 1947, dans le contexte tendu des débuts de la guerre froide, une première grande grève éclate suite à l'éviction des ministres communistes du gouvernement et au limogeage du leader syndical Léon Delfosse qui perd son poste de directeur général adjoint des HBNPC (Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais). Le mouvement ouvrier se divise à nouveau avec la création de Force ouvrière.

En 1948, un second mouvement d'ampleur est lancé en réponse aux décrets du ministre de la production industrielle Robert Lacoste qui souhaite modifier le régime social des mineurs et réduire les effectifs.



1. La CGT joue un rôle déterminant dans l'obtention du statut du mineur en 1946 © CHML.

4. Grève de 1963. Les manifestants devant la maison syndicale © Coll. Mémoires et Cultures.

2. Affiche éditée par les HBNPC pendant « la bataille du charbon » pour encourager les mineurs à augmenter la production © CHML.

5. Les CRS investissent la maison syndicale le 26 octobre 1980 © Archives Départementales du Pas-de-Calais.

3. Grève de 1963 : Léon Delfosse s'adresse aux manifestants depuis le balcon de la maison syndicale © Coll. Mémoires et Cultures.

Le gouvernement reste inflexible et procède à un déploiement massif des forces de l'ordre. Près de 3 000 mineurs sont licenciés, plusieurs centaines poursuivis en justice avec des condamnations allant jusqu'à de la prison ferme. Le caractère discriminatoire et abusif de ces sanctions vient d'être reconnu au travers des premières indemnités symboliques versées aux anciens mineurs et à leurs familles en 2015.

### LA GRANDE GRÈVE DE 1963

Les mineurs constatent avec amertume qu'ils ne bénéficient pas des fruits de la croissance des trente glorieuses. Dans le même temps, l'exploitation du Bassin minier du Nord-Pas de Calais marque le pas. La nature du gisement, l'ouverture des marchés dans le cadre de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) sans oublier la concurrence de l'énergie pétrolière et le lancement du programme nucléaire civil français concourent à rendre l'exploitation des HBNPC déficitaire. En 1960, le Plan du ministre de l'Industrie Jean-Marcel Jeanneney annonce une baisse de la production et la fermeture des sites les moins rentables. Ainsi s'amorce le processus de la récession charbonnière et le déclin du Bassin minier du Nord-Pas de Calais dont les puits commencent à fermer.







### RADIO QUINQUIN

Cette radio libre ou « pirate » naît en 1979 dans le Nord à l'initiative de la CGT. Les syndicalistes ont identifié le potentiel de ce média et l'utilisent pour accompagner les mouvements sociaux des ouvriers en lutte contre les fermetures d'usines et les suppressions d'emplois dans les secteurs sidérurgique, charbonnier et textile.

D'abord itinérante avec une diffusion épisodique, la radio s'installe dans les locaux de la mairie d'Auby (Nord) à partir du mois de novembre 1979.

Bien qu'illégal, elle rencontre un véritable succès. Les autorités tentent de la museler en saisissant le matériel ou en brouillant les ondes. Dans ce cadre, des antennes et émetteurs sont établis dans plusieurs points du bassin minier dont la maison syndicale qui est à son tour investie de manière spectaculaire par les CRS le 26 octobre 1980.

Dans ce contexte, la grève de 1963 résulte d'un mélange de mécontentements et d'inquiétudes pour l'avenir. Les syndicats unis lancent un appel à l'arrêt du travail. L'ordre de réquisition signé par Charles de Gaulle ne fait que décupler la combativité des grévistes.

Une augmentation de salaire de 11 % est au cœur des revendications. La lutte est émaillée de grandes manifestations, notamment à Lens où la maison syndicale est un haut lieu des rassemblements.

Le mouvement bénéficie d'une forte solidarité nationale et le gouvernement consent finalement à accorder des augmentations substantielles de salaire ainsi qu'une quatrième semaine de congés payés. Succès partiel, cette grève de 35 jours ne répond pas à toutes les attentes des mineurs qui restent préoccupés par l'avenir de leur profession. De fait, leurs luttes porteront désormais sur la protection de leurs acquis et leur reconversion.



1



2

**1. Réouverture de la Maison syndicale après sa rénovation le 4 décembre 2015 © CALL.**

**3. Le jardin avant que la cour ne soit recouverte par une verrière en 2000 © Coll. Mémoires et Cultures.**

**2. Printemps 2016, la maison accueille le culturathon du Louvre Lens Vallée, Pôle Numérique Culturel : deux jours de développement numérique intensif pour créer de nouvelles expériences sportives et culturelles © CALL.**



3

# PATRIMONIALISATION ET RECONVERSION

Reconnue comme un témoignage incontournable de l'histoire du mouvement syndical des mineurs et du Bassin minier Patrimoine mondial, la maison est désormais l'un des lieux où se dessine le territoire de demain.

## LA FIN D'UNE ÉPOQUE

La récession puis l'arrêt de l'activité minière en 1990 entraînent un logique déclin de l'activité de la maison syndicale. Dans le contexte de crise qui pousse à faire table rase de l'héritage minier, l'avenir du bâtiment et de l'histoire dont il témoigne est incertain.

## DES INITIATIVES DÉTERMINANTES POUR LA SAUVEGARDE DU LIEU

Marcel Barrois, président de l'Union régionale CGT des syndicats des mineurs, dessine de nouvelles perspectives pour la maison syndicale qu'il envisage de transformer en un véritable centre culturel. Il crée en 1994 l'association « Mémoires et Cultures de la région minière » qui œuvre à la transmission de la mémoire des mineurs, valorise les archives et anime le site au travers de différentes expositions, projections et conférences. Il engage également de 1996 à 2002 d'importants travaux de restauration et d'aménagement qui incluent la création d'une verrière au-dessus de la cour.

Ce processus de valorisation est conforté par la protection de la maison syndicale au titre des Monuments historiques en 1996. En 2004, le syndicat cède le bâtiment à la Communauté

d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL).

Cet édifice emblématique des luttes ouvrières est depuis le 30 juin 2012 l'un des 353 éléments du Bien « Bassin minier Nord-Pas de Calais » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

## LA MAISON AUJOURD'HUI

Rénovée à l'occasion de travaux conduits par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin en 2014-2015, la maison syndicale est depuis 2016 le siège du Pôle métropolitain de l'Artois, syndicat mixte fédérant les intercommunalités de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Artois Comm (600 000 habitants, 8<sup>ème</sup> agglomération de France). Son objectif est de travailler de manière collective et à une échelle cohérente pour traiter de grands enjeux et projets notamment en matière d'aménagement durable et de développement économique.

La Maison accueille également les équipes du service Culture et du Pays d'art et d'histoire de la CALL, de même que les associations EuraLens et Gauheria.



1



2

1. Arthur Lamendin © CHML.

2. Émile Basly © CHML.

3. Responsables réunis devant l'entrée de la maison syndicale en décembre 1944. Parmi ces derniers : Eugène Glorieux (1<sup>er</sup> assis en partant de la droite), Léon Delfosse (3<sup>ème</sup> assis en partant de la droite) et Henri Mailly (2<sup>ème</sup> en partant de la gauche au 2<sup>ème</sup> rang) © Coll. Mémoires et Cultures.



# LES GRANDES FIGURES DE LA MAISON SYNDICALE

Des pères fondateurs aux leaders des luttes qui accompagnent la récession charbonnière, l'histoire de la maison syndicale est marquée par de grandes figures à l'image d'Arthur Lamendin, Emile Basly, Casimir Beugnet, Alfred Maës, Florent Evrard, Henri Martel, Léon Delfosse, Achille Blondeau, Joseph Legrand ou Marcel Barrois.

## **FLORENT ÉVRARD (1851-1917)**

Natif de Denain (Nord) il travaille dès l'âge de 9 ans à la mine. Il milite aux côtés d'Emile Basly pour l'organisation d'un syndicat de mineurs. Son militantisme lui vaut d'être renvoyé par la Compagnie des Mines d'Anzin en 1883, ce qui l'oblige à exercer différents métiers pour subvenir aux besoins de sa famille. En 1889, il rejoint le Pas-de-Calais pour travailler dans les mines de la Compagnie de Meurchin où il est délégué à la sécurité des ouvriers mineurs. En 1892, il succède à Arthur Lamendin au poste de secrétaire général du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais. Il est également secrétaire de la fédération nationale des mineurs et conseiller municipal Lens à partir de 1900.

## **ARTHUR LAMENDIN (1852-1920)**

En 1874, il se fait engager à la fosse 1 de la Société Houillère de Liévin. Son activisme lui vaut d'être renvoyé par son employeur lors de la grande grève d'Anzin (Nord) en 1884. Il devient alors secrétaire général de l'Association syndicale des mineurs du Pas-de-Calais. Son engagement

s'inscrit également dans la vie politique. Nommé membre du Conseil supérieur du travail par le ministre du Commerce et de l'Industrie en 1890, il devient conseiller municipal à Liévin en 1891 puis député de 1892 à 1919 et maire de Liévin de 1905 à 1912. Il s'investit pour le ravitaillement de Liévin pendant la Grande Guerre avant d'être rapatrié à Paris en 1916. Gravement malade, il décède en 1920.

## **EMILE BASLY (1854-1928)**

Natif de Valenciennes, il est orphelin à 10 ans et placé dans une famille de mineurs. A 12 ans, il entre à la mine à Denain. Quelques années plus tard, indigné par les conditions de travail des mineurs, il devient un des chefs de file des revendications au sein de la Compagnie des Mines d'Anzin qui le renvoie après une grève en 1880. Il s'illustre lors de la grève de 1884 qui en fait un leader syndical médiatisé. Sa carrière politique débute. En 1891, il devient Président du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais et député à Lens. Cet autodidacte à la trajectoire singulière est une figure emblématique du mouvement ouvrier et un pionnier du syndicalisme réformiste. Maire de Lens de 1900 à 1928, il consacre la fin de sa vie à la reconstruction de sa ville.



1. **Léon Delfosse** © Coll. Mémoires et Cultures.

2. **Marcel Barrois** © Coll. Mémoires et Cultures.

3. **Carte du Bassin minier Patrimoine mondial**  
© Mission Bassin Minier.

### **HENRI MARTEL (1898-1982)**

Né à Bruay-sur-Escaut (Nord), Henri Martel appartient à une famille de mineurs embauchée aux mines d'Anzin connue pour son engagement dans le mouvement ouvrier et anarchiste. Galibot aux Mines de Dourges dès l'âge de 12 ans, il s'affirme vite comme un militant syndical très actif. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, il reprend le travail à la mine, s'engage au parti communiste et à la CGT avant de rejoindre la CGTU après la scission de 1921. Après la Libération, il fonde la Fédération CGT du sous-sol dont il est secrétaire, puis devient président de la CGT des mineurs du Nord et de l'Union internationale des syndicats de mineurs. Henri Martel fait aussi une carrière politique. Maire de Sin-le-Noble et député, il est le rapporteur de la loi de nationalisation des houillères et propose plusieurs textes pour améliorer les droits à la retraite et le régime de sécurité sociale des mineurs.

### **LÉON DELFOSSE (1910-1986)**

A 18 ans, il travaille à la fosse 3/5 d'Ostricourt et adhère rapidement à la CGT. Durant la Seconde Guerre mondiale, il participe à la grève de 1941 et s'engage dans la résistance. Impliqué dans la nationalisation des mines et l'obtention du statut du mineur, il devient en 1946 directeur général adjoint des HBNPC où il s'investit particulièrement dans les affaires sociales. L'acquisition en 1947 du « château de la Napoule » afin d'en faire un centre de vacances pour les mineurs et leurs familles est certainement l'une de ses

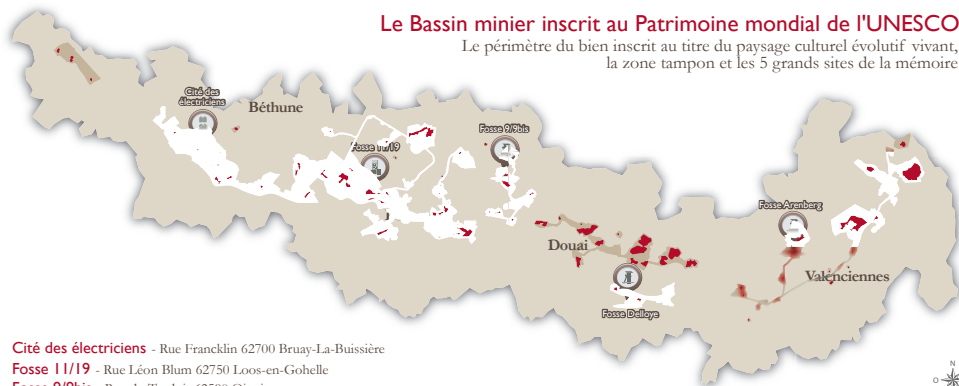
réalisations les plus emblématiques. La même année, il fait partie des communistes révoqués de leur poste pour avoir critiqué les orientations du gouvernement. Il poursuit son activité syndicale et politique en occupant les plus hautes responsabilités à la CGT et au PCF. Il joue un rôle crucial dans la construction des acquis sociaux des mineurs après la Seconde Guerre mondiale.

### **MARCEL BARROIS (1926-2012)**

Né à Sains-en-Gohelle (Pas-de-Calais) et mineur dès l'âge de 14 ans, Marcel Barrois s'est très vite engagé dans la lutte syndicale à la CGT. Il prend part aux grèves et aux mouvements de résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1948, il est secrétaire de la section de Lens du PCF avant de quitter le fond en 1951 pour exercer à plein temps son activité syndicale. En 1960, il remplace Léon Delfosse en tant que Secrétaire général du syndicat des mineurs du Nord-Pas de Calais. Il est parmi les leaders de la grande grève de 1963. Un temps conseiller municipal à la Ville de Lens et conseiller régional, Marcel Barrois est une figure incontournable de la défense des mineurs pendant la période de la récession et de l'après-mine.

## Le Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Le périmètre du bien inscrit au titre du paysage culturel évolutif vivant, la zone tampon et les 5 grands sites de la mémoire



Cité des électriciens - Rue Franklin 62700 Bruay-La-Buissière

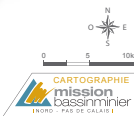
Fosse 11/19 - Rue Léon Blum 62750 Loos-en-Gohelle

Fosse 9/9bis - Rue du Tordoir 62590 Oignies

Fosse Delloye - Centre Historique Minier - Rue d'Erchin 59287 Lewarde

Fosse Arenberg - Rue de Croy 59135 Wallers

Sources : MBM, ODP, Lens-Liévin, CAHC



3

Le Bassin minier Nord-Pas de Calais est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Plus de 1 200 éléments du patrimoine minier sont aujourd'hui recensés. La Maison syndicale constitue l'un des 353 éléments sélectionnés dans le périmètre Patrimoine mondial. Ce périmètre concerne 87 communes et inclut entre autres : 17 fosses ou vestiges significatifs ; 21 chevalements ; 51 terrils ; 54 kilomètres de cavaliers ; 3 gares ; 124 cités ; 38 écoles et groupes scolaires ; 26 édifices religieux ; 22 équipements de santé ; 7 équipements collectifs divers ; 3 « grands bureaux » de Compagnies minières ; 4 000 hectares de paysage. Conformément aux exigences du Centre du patrimoine mondial, une zone tampon a également été délimitée autour du périmètre. Elle réunit des objets et des ensembles bâtis et paysagers qui, sans répondre aux exigences de la valeur exceptionnelle et universelle, contribuent à l'interprétation historique et paysagère du Bassin minier.

Pour en savoir plus, découvrez l'atlas interactif du patrimoine du Bassin minier Nord-Pas de Calais : [www.atlas-patrimoines-bassinminier.org](http://www.atlas-patrimoines-bassinminier.org)

### Remerciements

Marc Barrois (Mémoires et Cultures), Serge Barrois (Mémoires et Cultures), Louis Bembenek (Mémoires et Cultures), Gérard Bendahmane (Gauheria), Matthieu Brard, Aurélie David (Archives Municipales de la Ville de Lens), Virginie Debrabant (Centre Historique Minier Lewarde), Frédérique Delforge (Centre Historique Minier Lewarde), Georges Delfosse (Mémoires et Cultures), Sabine Dequin (Centre Historique Minier Lewarde), Laura Descamps (CALL), André Démarez, Colette Dréan (Direction Régionale des Affaires Culturelles), Lionel Gallois (Archives départementales du Pas-de-Calais), Karl-Michael Hoin (Région Hauts-de-France), Alice Leblanc (Archives départementales du Pas-de-Calais), Anne Lefebvre (Direction Régionale des Affaires Culturelles), Olivier Liardet (Direction Régionale des Affaires Culturelles), Adeline Markey (Région Hauts-de-France), Jean-Marie Minot, Marie Patou (Mission Bassin Minier), David Pierru (CALL), Laurence Pottier (CALL), Nelly Turlutte (CALL).

La présente édition n'aurait pu voir le jour sans les connaissances et les conseils avisés de Bernard Ghienne, enseignant, passionné d'histoire locale et l'un des fondateurs de la revue Gauheria. Cette personnalité attachante de la maison nous a quitté le 30 septembre 2016. Cette brochure lui est dédiée.

### Directeur de la publication

Sylvain Robert, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)

### Conception et réalisation

CALL / Service Pays d'art et d'histoire / Yann Cussey

### ISBN

979-10-95203-06-03

# « SEULS LES COMBATS QUI NE SONT PAS MENÉS SONT PERDUS D'AVANCE »

Norbert Gilmez, militant du syndicat CGT des mineurs.

Extrait d'un discours prononcé à Avion à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la catastrophe du 2 février 1965.

## Focus sur la Maison syndicale

32 rue Casimir Beugnet 62300 Lens

## Ouvertures

La maison syndicale est visible dans le cadre de visites guidées proposées par l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

## Le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui mènent un projet cohérent de valorisation et de sensibilisation du patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine, ainsi que la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du 20<sup>e</sup> siècle, les Villes et Pays d'art et d'histoire mettent en scène le patrimoine dans sa diversité.

Aujourd'hui, un réseau de 186 Villes et Pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

## Le Pays d'art et d'histoire de

**Lens-Liévin** valorise le patrimoine, l'architecture et les paysages des 36 communes de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. Il propose toute l'année des animations pour les habitants, les visiteurs et les scolaires : visites-guidées, expositions, actions d'éducation artistique, ateliers pédagogiques, etc.

**A proximité**, Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Cambrai, Chantilly, Laon, Lille, Noyon, Roubaix, Saint-Quentin et Soissons bénéficient de l'appellation Ville d'art et d'histoire ; Amiens Métropole, Saint-Omer et Senlis à Ermenonville bénéficient de l'appellation Pays d'art et d'histoire.

## Pour plus d'informations sur le patrimoine local et les activités du Pays d'art et d'histoire :

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin  
21 rue Marcel Sembat – BP 65  
62302 Lens cedex  
Tél. 03 21 790 790  
paysdartetdhistoire@agglo-lenslievin.fr  
www.agglo-lenslievin.fr

## Pour réserver une visite-guidée et obtenir des renseignements sur son déroulement :

Office de Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin  
58 rue de la gare – 62 300 Lens  
Tél. 03 21 67 66 66  
info@tourisme-lenslievin.fr  
www.tourisme-lenslievin.fr



En partenariat avec :

